

Contribuons à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance

Déclaration du représentant départemental de l'UNAAPE des Yvelines au CDEN du 14 mars 2016 sur la préparation de la rentrée scolaire 2016/2017.

Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs,

L'UNAAPE des Yvelines lors du CDEN du 21 septembre 2015 dénonçait l'empilement des réformes scolaires auquel nous assistons depuis 30 ans au moins. Aujourd'hui elle ne peut que s'étonner de l'annonce de la mise en application de la réforme de l'orthographe, vieille de 26 ans ! Quelle nécessité de rajouter celle-ci à une réforme du collège totalement incomprise et opaque sur laquelle les parents d'élèves peinent à obtenir des informations fiables, et qui ne rassemble même pas une majorité du corps enseignant si l'on en juge par la presse et les manifestations. Cette « trituration » des enseignements scolaires, de la langue française sont déstabilisantes pour tous, nous l'avons déjà dit. Les parents d'élèves autonomes ne refusent ni le progrès, ni les avancées technologiques. Fut un temps il nous fallait des informaticiens, aujourd'hui il nous faut des codeurs ! Soit ! Le numérique et son intégration dans les enseignements sont une nécessité mais ils sont des moyens, des outils et non une finalité et un aboutissement.

Les chefs d'entreprise sont exaspérés par le niveau de français de plus en plus bas de leurs salariés, toutes catégories confondues. Combien disent refuser de lire les courriels dans lesquels ils comptent des fautes basiques à chaque ligne ou presque. Est-il si incongru de vouloir que des élèves soient capables d'écrire sans fautes ou peu. Il faut certes du temps pour progresser et intégrer les difficultés du français mais vouloir le simplifier, enlever les notes, etc ...pour ne pas démotiver les élèves n'est pas constructif.

Plus de redoublement en 6^{ème} et en 4^{ème}. On persiste à vouloir faire avancer au collège des élèves qui sont en extrêmes difficultés et dont les professeurs savent que les lacunes sont trop importantes pour réussir pleinement les années suivantes. A la question : comment aidera-t-on ces élèves ? Il nous a été répondu PPRE ou son équivalent. Notre Mouvement réitère son

attachement à un enseignement de qualité, proposé par des enseignants qui croient et ont foi en leur rôle.

En ce qui concerne la réforme du collège qui entrera en vigueur en septembre 2016, l'UNAAPE des Yvelines constate la difficulté qu'ont les parents d'élèves à obtenir des informations sur l'organisation des enseignements que recevront leurs enfants. Si certains collèges semblent vouloir communiquer avec les parents d'élèves sur la mise en place de cette réforme, d'autres refusent les questions posées par eux. Le Mouvement autonome des Yvelines rappelle qu'il fait partie intégrante de la communauté éducative. Il rappelle à ce titre qu'il n'entend pas s'ingérer dans la pédagogie qui n'est pas de ses compétences mais a le droit légitime de s'interroger sur les modalités d'application de la réforme par les établissements et de s'inquiéter de leurs conséquences sur l'avenir de leurs enfants. L'UNAAPE des Yvelines rappelle à cette occasion que les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants et ne co-éduquent pas. Ils laissent aux enseignants la responsabilité de leur apporter l'instruction et l'éducation nécessaires pour leur donner les moyens d'exercer une activité professionnelle dans le respect de leurs capacités et de leurs souhaits.

L'UNAAPE des Yvelines a souscrit à la loi de refondation de l'école de 2013 mais ne peut que se poser des questions sur une réforme mise en place sur 4 années en même temps, chose qui ne s'est jamais produite dans l'Histoire de l'Education nationale, et qui, manifestement, ne recueille pas l'adhésion des enseignants qui sont, selon nous, les mieux placés pour évaluer le contenu d'une réforme ou non. Quelle nécessité y avait-il à le faire sans attendre de voir le bilan sur une première année? On veut croire que cette décision répond bel et bien à l'intérêt des enfants et non pas à des enjeux purement économiques sur l'autel desquels les apprentissages seront sacrifiés.

D'ailleurs, beaucoup de parents s'interrogent sur les bilans faits de ces réformes. Etant donné la rapidité avec laquelle elles s'enchaînent, quel temps avons-nous pour évaluer leurs effets, et d'ailleurs ces réformes sont-elles évaluées ?

L'UNAAPE des Yvelines ne fait que transmettre l'exaspération des parents d'élèves face aux incohérences des décisions prises, et constate que la réforme du collège qui nous a été imposée ne nous permet pas d'avoir un avis objectif sur celle-ci. Or nous savons tous que le collège unique ne fonctionne pas. Les enseignants sont les premiers à nous le dire.

En effet, les parents d'élèves autonomes du Mesnil Saint Denis doivent aujourd'hui répondre au questionnement des élèves et de leurs parents face à la fermeture de 2 classes Européennes dont celle (Anglais) ouverte en septembre 2015. Cette décision laisse les parents dubitatifs sur la pérennité des enseignements et leur choix à moyen terme en vue du lycée. Comment expliquer ce manque de cohérence à des élèves désabusés qui désormais répondent « tout ce qu'on a fait [le travail fourni sur l'année] n'a servi à rien ! ». Ces parents d'élèves qui se sont

battus pour que leur collège redevienne attractif avec ces classes Européennes avaient constaté les effets encourageants suivants : mixité avec les élèves non euro, mixité sociale, effet positif sur les élèves les plus faibles, garantie de ne pas avoir des classes à plusieurs vitesses. Leur collège se retrouve désormais en concurrence avec le collège privé qui, lui, proposera des classes bi-langues, ceci étant dit sans aucune remise en cause de l'existence même de cet établissement, puisque l'UNAAPE des Yvelines est très attaché à la liberté de choix des parents.

Les parents d'élèves des collèges de Versailles, mais pas seulement, sont très inquiets de l'absence de manuels pour l'année scolaire 2016/2017. Lorsque nous posons la question aux professeurs, ils nous répondent qu'ils vont se débrouiller avec les anciens manuels car il est impossible d'imaginer avoir des manuels qui préparent 4 ans de programme pour la rentrée 2016! Nous savons tous que les disparités d'enseignements dans les établissements vont pousser les parents à faire des choix. Nous maintenons notre position quant à la liberté de choix des familles en matière d'éducation de leurs enfants. Notre seule préoccupation relève des moyens octroyés à l'enseignement public.

Nous sommes inquiets de la baisse du nombre d'heures d'enseignements dans les matières fondamentales, et scientifiques. Cette baisse est réelle. Les EPI viennent prendre encore sur les disciplines principales qui ne cessent de diminuer après la mise en place des IDD, aujourd'hui disparues sans que les heures enlevées ne soient jamais réintégrées. L'UNAAPE des Yvelines fait part de son étonnement quant au choix du travail interdisciplinaire car cette méthode, éprouvée dans plusieurs pays, notamment au Canada, a finalement fini par être abandonnée. Est-ce là notre exception culturelle ?

Quant à l'Accompagnement personnalisé, les parents d'élèves de l'UNAAPE comprennent qu'il devrait se faire en classe entière. Quelle aide personnalisée peut-on espérer dans des classes de plus de 25 élèves ? Il n'y pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que cette aide ne sera que très limitée ! Dommage ! Les heures allouées à l'Aide personnalisée et aux projets ne seront pas ajoutées mais seulement réaffectées dans la grille horaire. Est-ce exact ? Si tel est bien le cas alors ces heures seront obligatoirement prises sur toutes les disciplines. Ainsi, il semble que sur une grille horaire annonçant 26h en classe de 6^{ème}, il y aura 3 heures d'AP obligatoires pour tous les élèves, ce qui ne laissera plus que 23 heures pour l'ensemble des disciplines. Est-ce exact ? Question : en terme d'enseignement quelle est la limite plancher d'heures d'enseignement à ne pas franchir ?

Comment les parents d'élèves peuvent-ils donc se prononcer sur la Dotation Globale Horaire proposée quand ils n'ont aucune visibilité sur l'organisation des cours? Certains établissements préfèrent attendre le mois de juin pour se prononcer sur le sujet.

Par ailleurs, des parents d'élèves s'étonnent de l'inadéquation des propositions d'orientation faites à leurs enfants avec les capacités réelles de ceux-ci, particulièrement lorsqu'on oriente vers une poursuite d'études en filière générale quand un enfant ne réclame rien d'autre qu'une filière technique ou professionnelle. Nous avons conscience nous aussi, les parents, d'avoir notre part de responsabilité dans cette situation.

L'UNAAPE des Yvelines pourrait également s'étendre sur toutes les réformes qui vont se mettre en place pour les Primaires (maternelles et élémentaires) à la rentrée 2016.

En conclusion, les parents d'élèves du **Mouvement autonome des Yvelines** sont particulièrement inquiets de la mise en œuvre de la réforme du collège et de la cohérence des décisions prises, sans compter leur sentiment d'opacité volontairement maintenue sur le contenu de cette réforme depuis le début.

Nous vous remercions pour votre écoute et votre attention.

Lydie Benay
Présidente de l'UNAAPE des Yvelines.

